

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Séance du 03 novembre 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	09	11

Vote
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0

L'an 2023, le 03 novembre 2023 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, en conseil exceptionnel sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 24 octobre 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24 octobre 2023.

**Présents** : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Bernadette Gaultot, Cécile Boutellier, Anne Braud ; MM. Stéphane Vernier, Hervé Henry, Julien Ossola, Vincent Gauthier, Jean-Damien Bourillon.

**Absents excusés** : Mme Brigitte Bongard qui donne pouvoir à Mme Hubert Marie-Noëlle, Monsieur Pfister Eddie qui donne pouvoir à Monsieur Stéphane Vernier.

**A été nommé secrétaire** : Mr Stéphane Vernier

### 48 – Demande adhésion du SIE de Leffonds-Richebourg-Semoutiers au SDED52

Vu la délibération du Syndicat des Eaux (SIE) de Leffonds – Richebourg - Semoutiers du 26 juin 2023 demandant son adhésion au SDED 52 pour le transfert de sa compétence « TIC » au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Vu la délibération du SDED 52 du 21 septembre 2023 acceptant l'adhésion du SIE et prenant acte du transfert concomitant de sa compétence « TIC » au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Considérant que suite à cette adhésion et ce transfert de compétence, les annexes aux statuts du SDED 52 doivent être mis à jour et que, par ailleurs, d'autres ajustements sont apportés.

En vertu des articles L5211-18 et L5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres disposent de 3 mois à compter de la notification de la délibération du SDED 52 pour se prononcer sur la demande d'adhésion et les modifications statutaires.

En conséquence, après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil municipal, donne un avis favorable

- ✓ à la demande d'adhésion du SIE de Leffonds – Richebourg - Semoutiers au SDED52
- ✓ aux modifications statutaires du SDED 52, dont une copie est jointe à la présente délibération.
- ✓

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,  
Fait à Verbiesles, le 03 novembre 2023  
Le Maire,  
Marie-Noëlle HUBERT



**Stéphane VERNIER**  
1<sup>er</sup> Adjoint  
52000 VERBIESLES